



Intercommission Forêt et Climat

Mise en place d'une stratégie d'adaptation de la forêt au changement climatique

15 mai 2024



Introduction

Stratégie d'adaptation de la forêt du Pilat au changement climatique



Ordre du jour

- 1. Photolangage : votre perception de la forêt du Pilat aujourd'hui**
- 2. Vers une stratégie d'adaptation de la forêt du Pilat au changement climatique : état des lieux et précédentes étapes**
- 3. La forêt du Pilat en 2050...**
 - ... si on ne fait rien
 - ... en suivant une trajectoire d'adaptation
- 4. Présentation de la stratégie d'adaptation de la forêt du Pilat**
- 5. Plan d'actions : priorisation des actions court terme**
- 6. Conclusion et prochaines étapes**

1. Photolangage

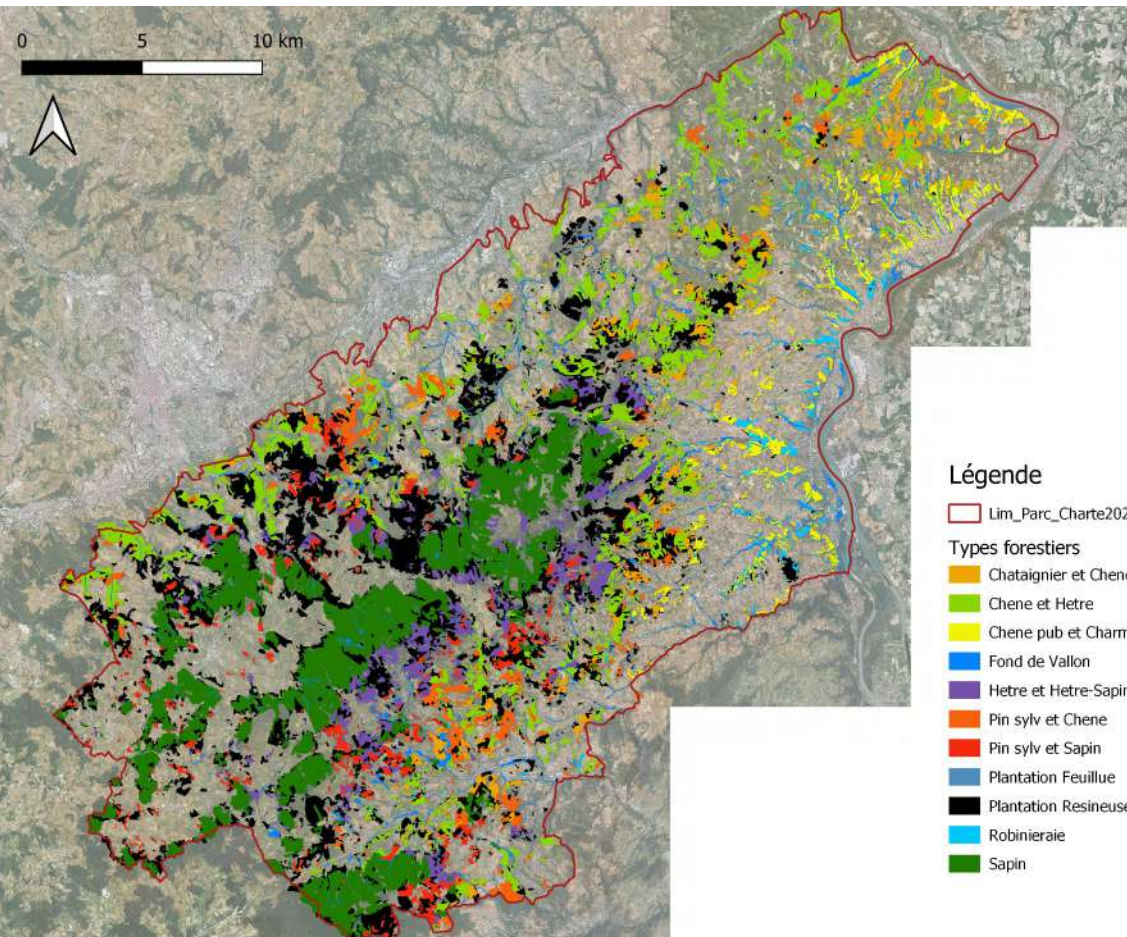
Quelle est votre perception de la forêt du Pilat aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique ?



2. Vers une stratégie d'adaptation de la forêt du Pilat au changement climatique

État des lieux Précédentes étapes

Contexte forestier du Pilat

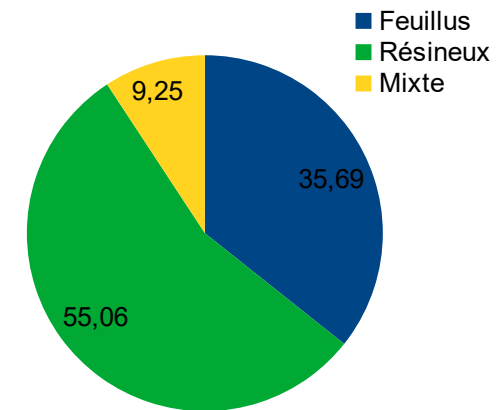


Source : CBNMC - 2013

Essences majoritaires

- 31 % sapin pectiné
- 18 % pin sylvestre
- 13 % épicéa
- 13 % chêne
- 8 % hêtre

Répartition feuillus - résineux



Contexte forestier du Pilat

La forêt du Pilat :

- 50 % du territoire (35000 ha)
- 88 % privée – 12 % publique
- Une propriété moyenne à 2ha (fort morcellement)

- Environ 8905 ha sous DGD (4600 ha privés + 4305 ha publics) = 25 % (15 % de la Forêt privée)
- 7995 ha de plantations résineuses = 23 %
- 12764 ha de forêts présumées anciennes = 36,2 %
- Un étage entre 140m (bord du Rhône) et 1432m (Crêt de la Perdrix)
- Accroissement naturel entre 6 et 10m³/ha/an = +280 000 m³ de bois / an

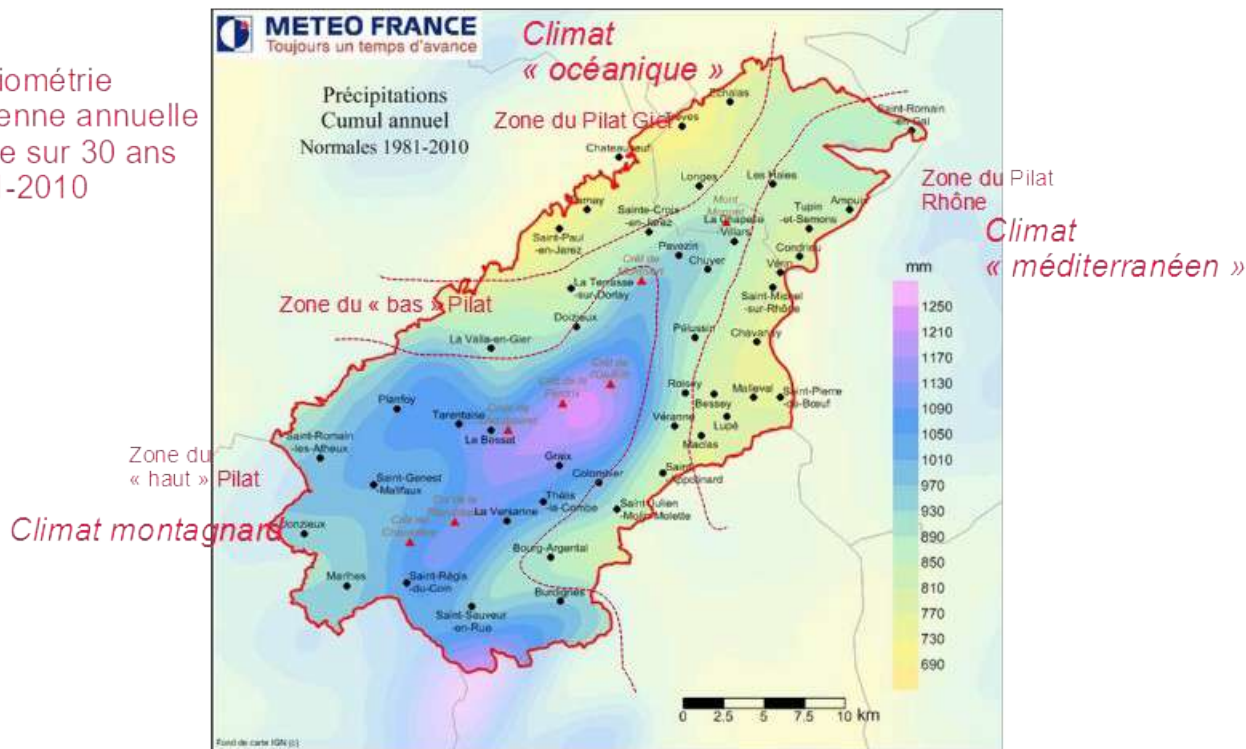
- 6 scieries sur le territoire + 1 scierie mobile – Sciages à 99 % résineux
- Volume de bois mobilisé / an indéterminé (BO, BI, BE)

- Précipitations annuelles moyennes fluctuantes
- 22 Communes classées à risque incendie par AP

Contexte forestier du Pilat

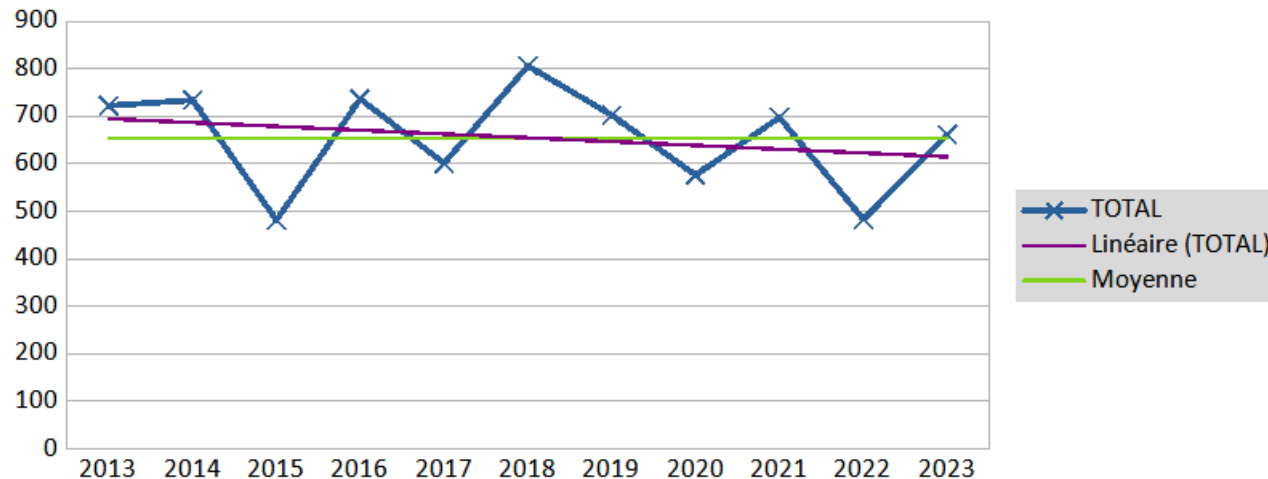
Les climats du Pilat en 2010

Pluviométrie
moyenne annuelle
lissée sur 30 ans
1981-2010



Relief et zonages climatiques du PNR du Pilat en 2000

Contexte forestier du Pilat



Précipitations annuelles (mm/an) – Station Le Puy Loudes (43)

→ Variabilité interannuelle de +/- 150 mm = +/- 20 %

Exposition du territoire : synthèse

Exposition observée :

Faible : 1

Moyenne : 2

Elevée : 3

(Données 2020)

Exposition future :

Faible : 1

Moyenne : 2

Elevée : 3

Très élevée : 4

Aléa	Exposition		
	Actuelle		Future
Température	2	↗	3
Sécheresse	2	↗	4
Régime de précipitations	2	→	2
Précipitations extrêmes	2	→	2
Vagues de chaleur	2	↗	3
Gel	2	→	2
Feux	1(2)	↗	3
Variation du débit des cours d'eau	3	↗	4
Tempête	2	↗	3
Inondation / coulées	2	↗	3

Quels impacts du dérèglement climatique ?

Impacts

Fragilisation de l'économie de la filière forêt-bois par les dépérissements et les événements climatiques extrêmes (tempête, sécheresse, incendie, ...)

Perte de biodiversité et déséquilibre de l'écosystème forêt qui accentue sa vulnérabilité et dégrade les services écosystémiques rendus par la forêt du Pilat (épuration de l'eau et château d'eau, lutte contre l'érosion, stockage carbone,...)

Mise en danger du rôle sociétal de la forêt (loisirs, paysage) et accentuation des tensions forestiers – grand public

Objectif fixé

Une multifonctionnalité de la forêt du Pilat à optimiser face au dérèglement climatique

Consolidation d'une filière forêt-bois locale (économiquement viable) dans un contexte de dérèglement climatique

Conservation d'une forêt vivante et diversifiée et de ses services écosystémiques

Une cohabitation apaisée en forêt

Les précédentes étapes

Diagnostic de Vulnérabilité

Exposition du territoire
au changement
climatique
Démarche TACCT

Ateliers 4^e trimestre 2023

Atelier 1 : Définition
des
niveaux d'impact
Proposition d'actions

Ateliers 4^e trimestre 2023

Atelier 2 : Actions
Définition des
indicateurs et des
seuils
Mise en récit

Acteurs de la
filière
forêt-bois locale

Experts
biodiversité

Usagers de la
forêt

Élus locaux

Élaboration d'une stratégie d'adaptation de la forêt du Pilat
au changement climatique

Retour sur les ateliers : participants et niveaux d'impact



FonSylve SAS



Niveau 1

Ce qu'on observe aujourd'hui.

Exemple. Sensibiliser collectivités et particuliers à l'utilisation du bois en circuit court.

Niveau 2

Ce qu'on observerait avec des conséquences plus intenses du dérèglement climatique.

Exemple. Inciter à l'utilisation de bois local dans la construction et l'ameublement.

Niveau 3

Ce qu'on observerait avec des conséquences extrêmes du dérèglement climatique

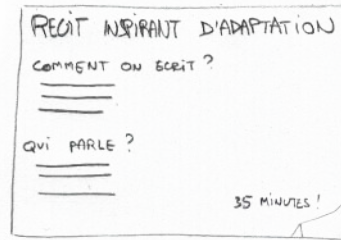
Exemple. Imposer l'utilisation de bois local dans les constructions des collectivités.

3. La forêt du Pilat en 2050...



... si on ne fait rien

3. La forêt du Pilat en 2050...



... trajectoire d'adaptation

4. Présentation de la stratégie d'adaptation

Une boussole long terme pour maintenir la multifonctionnalité de la forêt du Pilat

Les précédentes étapes

Diagnostic de Vulnérabilité

Exposition du
territoire
au changement
climatique
Démarche TACCT

Ateliers 4^e trimestre 2023

Atelier 1 : Définition
des
niveaux d'impact
Proposition d'actions

Ateliers 4^e trimestre 2023

Atelier 2 : Actions
Définition des
indicateurs et des
seuils
Mise en récit

Acteurs de la
filière
forêt-bois locale

Experts
biodiversité

Usagers de la
forêt

Élus locaux

Élaboration d'une stratégie d'adaptation de la forêt du Pilat
au changement climatique

7 piliers de la stratégie

...qui se déclinent en 68 actions

- Pilier 1. Pilotage
- Pilier 2. Développer la gestion en futaie mixte à couvert continu (pour limiter la vulnérabilité des peuplements et la prise de risque des propriétaires)
- Pilier 3. Organiser le marché local du bois
- Pilier 4. S'appuyer sur les écosystèmes et leur diversité pour limiter la vulnérabilité de la forêt
- Pilier 5. Préserver les sols de l'érosion et du tassement
- Pilier 6. Préserver les forêts face au risque incendie
- Pilier 7. S'assurer de l'équilibre des usages de la forêt pour l'acceptation et la cohabitation entre les usagers



Webinaire – Séance questions / réponses sur les actions le vendredi 24 mai de 12h à 13h

Exemple : Pilier 3

Objectifs stratégiques	Grandes actions structurantes	Actions	N° Action	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Organiser le marché local du bois (c)	Développer la demande en bois local (1)	N1 – Sensibiliser les collectivités et les particuliers à l'utilisation du bois en circuit court	C1.1a	x		
		N1 – Réaliser du benchmarking (études comparatives) sur le bois local	C1.1b	x		
		N2 – Inciter à l'utilisation du bois local dans la construction et la menuiserie	C1.2		x	
		N3 – Accompagner les collectivités dans l'utilisation de bois local dans les constructions, en lien avec la RE2020	C1.3			x
	Développer une production et une valorisation du bois local (2)	N1 – Susciter des vocations et former des jeunes aux métiers de la forêt et du bois (ex : bûcherons, scieurs, nouveaux métiers ?) & Accompagner les entreprises dans les processus de transmission – reprise	C2.1a	x		
		N1 – Travailler au maintien des scieries locales, développer le sciage et la seconde transformation des feuillus et développer la valeur ajoutée des produits bois (séchage, rabotage,...)	C2.1b	x		
		N2 – Accompagner ou former les exploitants à la valorisation des différents produits et essences de bois	C2.2a		x	
		N2 – Développer l'industrie de production des produits techniques (lamellé-collé, contre-collé, CLT, ...) à l'échelle locale	C2.2b		x	
		N3 - Développer l'utilisation de bois dépérissants ou scolytés et adapter la filière (Travail avec les scieurs, les maîtres d'ouvrages et maîtres d'oeuvre)	C2.3			x

Actions déjà en cours

- N1 - Mettre en place et alimenter un outil d'acquisition de données et de porté à connaissance sur la forêt : l'**observatoire territorial de la forêt**
- N1 - Poursuivre et renforcer l'incitation financière et la valorisation de la conversion ou poursuite de **gestion en futaie mixte à couvert continu** (ex. Sylv'ACCTES)
- N1 - **Animer le regroupement foncier sur des secteurs priorités** au travers de l'AAP foncier de la DRAAF (dont sensibilisation et formation des notaires)
- N1 - **Expérimenter, ponctuellement et avec précaution, de nouvelles essences** et capitaliser les enseignements des expériences passées
- N1 - Sensibiliser les collectivités et les particuliers à l'**utilisation du bois en circuit court**
- N1 - Réaliser un **benchmarking** (études comparatives) sur le bois local

Actions déjà en cours


- N2 – Inciter à l'**utilisation du bois local dans la construction et la menuiserie**
- N1 – Sensibiliser sur l'**importance du bois mort, des forêts matures et des forêts présumées anciennes**
- N1 – Renforcer les **partenariats** entre les **acteurs de la forêt et le SDIS**
- N1 – Intégrer la **dimension DFCI** (Défense de la Forêt Contre les Incendies) dans la **création et la rénovation des dessertes forestières**
- N1 – S'appuyer sur des outils comme l'**Observatoire de la Grande Faune et des Habitats** pour maintenir l'équilibre forêt - gibier

Des aides financières pour l'adaptation au changement climatique


Une diversité de financements possibles




Des aides financières pour l'adaptation au changement climatique : exemples

Aides financières	Actions finançables
	<p>Plan de soutien à la filière bois : créer la ressource de demain par un reboisement adapté au changement climatique</p> <p>Soutien aux Entrepreneurs de Travaux Forestiers : aide à l'installation</p>


Des aides financières pour l'adaptation au changement climatique : exemples

Aides financières	Actions finançables
 <p>LE FONDS VERT pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires</p>	<p>Prévention des risques d'incendies de forêts et de végétation : protection et défense des zones urbanisées, aménagement de la forêt, acquisition foncière, détection précoces...</p> <p>Appui à l'ingénierie : élaboration, mise en œuvre et suivi de stratégies et plans d'actions, émergence de projets.</p>



Des aides financières pour l'adaptation au changement climatique : exemples

Aides financières	Actions finançables
	<p>Soutien aux propriétaires forestiers engagés dans une gestion à couvert continu, mélangée et étagée.</p> <p>Aides à l'acquisition et au maintien de la structure irrégulière en hêtraie-sapinière, irrégularisation et diversification des peuplements.</p>



Des aides financières pour l'adaptation au changement climatique : exemples

Aides financières	Actions finançables
	<p>Atténuation du changement climatique et adaptation : appels à projet 2024 / gestion forestière</p>

Des aides financières pour l'adaptation au changement climatique : exemples

Aides financières	Actions finançables
 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> 	<p><u>Exploitation forestière et sylviculture résiliente</u> Objectif : Diminuer l'impact au sol et soutenir la performance des entreprises (outils numériques) Aides à l'investissement : matériels de sylviculture et d'exploitation, équipements divers, outils et logiciels numériques</p> <p>=> 20 M€ en 2024 (au national) – Ouverture aux matériels de plantation Point d'entrée pour les bénéficiaires : ADEME</p>

Des aides financières pour l'adaptation au changement climatique : exemples

Aides financières	Actions finançables
 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>  <p>ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p>	<p><u>Renouvellement forestier</u> Objectif : renforcer la résilience des forêts sinistrées, déperissantes, vulnérables au changement climatique ou pauvres Aides à l'investissement : études, plantation, protections des plants, ... => en 2024 : dépôt des dossiers jusqu'au 31 mai 2024 => Pérennisation : 220 M€ / an</p> <p>Point d'entrée pour les bénéficiaires : ONF (pour les collectivités), ou DDT</p>

5. Plan d'actions : priorisation des actions court terme

A vous de jouer !

- **17 actions** de niveau 1 et 2 réparties sur 3 paperboards en fonction des enjeux économie / biodiversité / rôle sociétal de la forêt
- Votre mission : **prioriser les actions à initier à court terme** en répondant aux questions suivantes :

Quelles sont les **actions à engager en priorité** selon vous ?

Quel est le **pilote le plus pertinent** sur cette action prioritaire selon vous ?



Enjeu Économie

1- Sensibiliser à la gestion forestière (formations, parcelles vitrines, échanges d'expériences, explications au grand public)

2- Sensibiliser au tri des bois par qualité et prioriser la production de bois de qualité

3- Accompagner les pépinières dans le choix des provenances des graines mises en culture

4- Expérimenter des modalités de gestion sur des secteurs problématiques (ex : griffage du sol pour favoriser la régénération naturelle)

5- Susciter des vocations et former des jeunes aux métiers de la forêt et du bois et accompagner les entreprises dans les processus de transmission reprise

6- Travailler au maintien des scieries locales, développer le sciage et la seconde transformation des feuillus et développer la valeur ajoutée des produits bois

Enjeu biodiversité

7- Sensibiliser sur le rôle des zones humides en forêt et veiller à leur conservation

8- Proposer des contrats volontaires pour la conservation des forêts matures ou présumées anciennes

9- Sensibiliser à la préservation des espaces forestiers des ravins rhodaniens

10- Sensibiliser à la préservation et à la reconstitution des ripisylves

11- Sensibiliser sur l'impact des engins motorisés sur les sols et proposer des alternatives – Former les professionnels

12- Développer les pratiques de débardage à cheval

Enjeu Rôle sociétal de la forêt

13- Mettre en place des outils de sensibilisation au risque des feux de forêt

14- Trouver des moyens financiers pour développer les points d'eau DFCI et prendre en compte les enjeux de proximité dans leur implantation

15- Réaliser des conférences débats avec des experts scientifiques

16- Recueillir des retours d'expériences d'autres territoires sur l'évolution des pratiques sylvicoles

17- Créer des espaces de dialogue sur la fréquentation des sentiers par les véhicules de loisirs

5. Plan d'actions : priorisation des actions court terme

A vous de jouer !

- **17 actions** de niveau 1 et 2 réparties sur 3 paperboards en fonction des enjeux économie / biodiversité / rôle sociétal de la forêt
- Votre mission : **prioriser les actions à initier à court terme** en répondant aux questions suivantes :

Quelles sont les **actions à engager en priorité** selon vous ?

Quel est le **pilote le plus pertinent** sur cette action prioritaire selon vous ?



6. Conclusion et prochaines étapes

- Une **trajectoire de long terme** structurée et désirable
- Des **actions prioritaires** identifiées
- Un travail à consolider en collaboration **avec les partenaires et potentiels porteurs**



Merci de votre attention



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
Facebook.com/Parcdupilat

www.parc-naturel-pilat.fr